

PROCÈS-VERBAL

LE 15 MAI 2024

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion ordinaire du conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice Marcel Deschênes dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mercredi 15 mai 2024, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur, le maire:

Bertrand Beaulieu

Les conseillers:

Annie Deschênes

Claudette Goguen Kavanaugh

Danny Soucy

David Raines

France Roussel

Josée Rioux Walker

Marcel Levesque

Mario Pelletier

Sébastien R. Michaud

ainsi que le directeur général/greffier, Eric Gagnon, et la greffière adjointe, Michelle Daigle.

ABSENCES

Aucune absence

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire accueille chaleureusement les participants présents en salle, ainsi que ceux sur les réseaux sociaux, à la réunion mensuelle de mai, en cette belle soirée ensoleillée.

DIVULGATION D'INTÉRÊT

Le conseiller Michaud déclare un conflit au point 8.2 de l'ordre du jour, concernant l'arrêté P-2, et le maire l'avise de quitter de la salle à ce moment.

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

David Raines / Claudette Goguen Kavanaugh,

2024-036 Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION – PROCÈS-VERBAL

Claudette Goguen Kavanaugh / France Roussel,

2024-037 Le conseiller Raines avise qu'il devrait apparaître dans les absences du procès-verbal puisqu'il n'était pas présent. Que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 17 avril 2024. Adopté

EAU POTABLE

Le d.g. déclare que dans les dernières semaines, 27 analyses d'eau potable ont été effectuées dans 23 zones différentes à travers la Municipalité régionale de Grand-Sault et que tous les résultats sont acceptables.

Annie Deschênes / Josée Rioux Walker,

2024-038 Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

MOTIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Axe – Développement économique

Le conseiller Levesque informe qu'un communiqué de presse sera publié demain pour expliquer en détail les nouveaux programmes de mesures incitatives.

Il rappelle à la population que les règlements en vigueur concernant les demandes de permis doivent être respectés. Les citoyens peuvent s'informer auprès de l'équipe du département d'utilisation des terres pour obtenir plus d'information. Les permis sont nécessaires pour l'installation d'une piscine, d'une clôture ou d'un cabanon, même si ce dernier a été acheté. Les demandes de permis sont disponibles en ligne ou directement au bureau du département d'utilisation des terres.

Durant le mois d'avril, 41 permis de construction ont été délivrés, portant à 84 le nombre total de permis de construction délivrés depuis le début de l'année 2024, pour un coût estimé cumulé de près de 7,4 millions de dollars. À la même période, l'année dernière, nous étions à 51 permis, qui représentaient une augmentation de 65 %, pour un coût estimé cumulé de près de 2,7 millions de dollars.

La maire suppléante mentionne que le Centre Malobiannah a ouvert ses portes le 11 mai et que les heures d'opération sont de 10 h 00 à 18 h 00. Elle remercie les employés qui ont travaillé fort pour préparer l'ouverture du centre et souhaite une bonne saison touristique à tout le monde. De belles améliorations ont été apportées au camping municipal, qui ouvrira ses portes le 7 juin. Le nouveau site web pour le tourisme est maintenant disponible à l'adresse suivante : <https://tourismegrandsault.com/>.

Elle informe que la municipalité a un problème de déchargement des herbes coupées et rappelle qu'il est interdit de déposer le gazon coupé ou toute autre ordure dans la rue, dans un lieu public, sur les terrains privés, ainsi que dans les cours d'eau ou autres étendues d'eau à l'intérieur de la municipalité. Les citoyens peuvent disposer du gazon coupé, des feuilles ou des branches au garage municipal situé au 131, rue Industrielle. Les entreprises commerciales doivent contacter Northwest Sanitation directement pour disposer des tontes de gazon ou autres résidus.

Axe – Développement communautaire

Le conseiller Raines avise que c'est la période de l'année où les pompiers répondent aux feux d'herbe. Si vous vous débarrassez des feuilles et des branches sur votre propriété, faites-le en toute sécurité et assurez-vous que la province n'a pas émis d'interdiction de brûlage.

La compétition annuelle des pompiers aura lieu le 8 juin à Drummond. Ils accueilleront des pompiers du nord-ouest de la province pour cet événement d'une journée. Le service religieux débutera à 9 h, suivi du défilé et des jeux dans l'après-midi. Le banquet commencera à 17 h 30, suivi d'une danse ouverte au public.

Les travaux de peinture des lignes et de réparation de l'asphalte ont commencé. Veuillez noter qu'il y aura des véhicules qui circuleront, alors conduisez prudemment dans la municipalité. Le conseiller Raines a averti qu'avec le beau temps qui est arrivé, il faut faire attention aux piétons qui traversent. Conduisez prudemment et soyez attentifs aux piétons.

Café avec un policier : venez rencontrer la Force policière de Grand-Sault pour rencontrer les membres de la Force policière et de poser vos questions. Les sessions auront lieu mardi prochain de 11 h 30 à 12 h 30 et samedi 25 mai de 10 h à 11 h à la salle Roland Lafrance de l'édifice municipal.

Axe - Développement communautaire

Le dernier tournoi de hockey a été un succès avec 28 équipes participant du 2 au 5 mai. La saison de glace au CEPSC prend fin le 16 mai et reprendra fin août. Les inscriptions pour diverses

activités sont ouvertes de 8h30 à 16h30, incluant le frolic et le camp d'été. Un nouveau programme d'Aquaforme commencera cet été. La saison de baseball senior débutera le 19 mai avec un match entre les Cataractes McCain et Rimouski à 14h00. Les passes de sentier Colebrook seront en vente prochainement. Le groupe Nouvel Envol organisera une journée de ressourcement pour les femmes le 25 mai de 10h00 à 15h00. Le rodéo de bicyclette aura également lieu le 25 mai à 9h30, suivi par une soirée "Chapeau chanceux" à la SPCA La Vallée à 19h avec des prix à gagner.

La conseillère Deschênes exprime sa gratitude envers tous ceux qui ont participé au nettoyage du printemps, retirant une quantité significative de débris des rues, embellissant ainsi notre environnement. Elle remercie aussi les citoyens qui continuent à maintenir la propreté de la municipalité. Les gagnants du grand ménage de printemps sont félicités, notamment les élèves de 6^e année de l'École Régionale de Saint-André, de 12^e année de Global Competencies et 11^e année de Develop & Lead de l'École John Caldwell, récompensés par des cartes-cadeaux.

La troupe de théâtre locale, les Grant Sautés, présente la pièce "Si Dieu le veut" le dimanche 19 mai et le samedi 25 mai à 19h00 à l'auditorium Richelieu. Les billets sont disponibles à la pharmacie Jean Coutu. L'AGA de la Société culturelle régionale des Chutes se tiendra jeudi 23 mai à 19h30 au Foyer McCain. Les membres sont invités à assister à cet événement où seront dévoilés les spectacles de la programmation 2024-2025.

Canada's Circus Spectacular sera à Grand-Sault le vendredi 21 juin avec deux représentations à 16h30 et à 19h30 et les billets sont disponibles en ligne. Le lien sera partagé sur la page Facebook *Loisirs et Centre E&P Sénéchal*.

Le conseiller Pelletier annonce l'ouverture officielle du Club de golf pour la saison en date du 2 mai, remerciant les employés de maintenance pour leur travail préparatoire. Grâce à leurs efforts, le terrain a ouvert plus tôt que d'habitude. Des activités hebdomadaires débuteront en juin, avec 13 tournois prévus. Le conseiller Pelletier souhaite à tous les golfeurs une excellente saison.

Le maire exprime son étonnement devant le fait que, en 2024, certains individus continuent de jeter des déchets dans les espaces publics. Il rappelle l'importance du civisme et à la fierté communautaire en encourageant les résidents à rapporter ses déchets à la maison et à les jeter de manière responsable.

Axe – Gouvernance

Cet axe n'a rien à apporter ce soir.

2024-11 Politique du programme - Mesures incitatives – Eau et égout

Marcel Levesque / Josée Rioux Walker,

2024-039 **Que le conseil municipal adopte la politique de programme intitulée « Mesures incitatives – Eau et égout », telle que présentée. Adopté**

2024-12 Politique de programme – Mesures incitatives – Entreprises commerciales et industrielles

Marcel Levesque / Sébastien Michaud,

2024-040 **Que le conseil municipal adopte la politique de programme intitulée « Mesures incitatives – Entreprises commerciales et industrielles », telle que présentée. Adopté**

2024-13 Politique du programme – Mesures incitatives – Unités de logement

Marcel Levesque / Mario Pelletier,

2024-041 **Que le conseil municipal adopte la politique de programme intitulée « Mesures incitatives – Unités de logement », telle que présentée. Adopté**

Remplacement de la toiture – Hôtel de ville, Projet no. 26194-NR23-031SP

Sébastien Michaud / Mario Pelletier,

2024-042 Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse pour refaire la toiture du bâtiment de l'hôtel de ville, reçue de A-Tech Roofing Ltd. au montant de 218 735 \$ plus taxes. Adopté

Autre soumission reçue :
Atlantic Roofers Ltd. – 292 750 \$ plus taxes
Flynn Canada Ltd. – 304 500 \$ plus taxes

Remplacement de la toiture – Garage municipal, Projet no. 26195-NR23-032SP

Sébastien Michaud / Josée Rioux Walker,

2024-043 Que le conseil municipal accepte la soumission la plus basse pour refaire la toiture du garage municipal, reçue de A-Tech Roofing Ltd. au montant de 253 780 \$ plus taxes. Adopté

Autre soumission reçue :
Flynn Canada Ltd. – 329 900 \$ plus taxes
Atlantic Roofers Ltd. – 370 100\$ plus taxes

Ressources humaines

Claudette Goguen Kavanaugh / Marcel Levesque,

2024-044 Que le Conseil municipal de Grand-Sault embauche Rick Blouin au poste de Chef de Police pour la Force policière de Grand-Sault, conformément à l'article 11 de la Loi sur la police, avec salaire selon l'échelle salariale, bénéfices selon la politique 2006-10 et conditions de travail applicables dès le 25 mai 2024. Adopté

Le maire introduit M. Blouin, le nouveau chef de police de Grand-Sault, qui a occupé le poste de chef adjoint depuis février 2023. Avec plus de 25 ans d'expérience dans l'application de la loi à divers niveaux de gouvernement, M. Blouin est reconnu pour son esprit visionnaire, son engagement exemplaire et son profond respect de la loi. Ces qualités seront d'une grande valeur pour la Force policière et pour notre municipalité.

Le maire exprime son appréciation pour le travail, le professionnalisme et le dévouement de la chef actuelle, Suzanne Themens, qui prendra bientôt sa retraite. Il annonce qu'un hommage formel en son honneur aura lieu le mois prochain.

Nomination à titre d'Inspecteur en bâtiments junior / Agent d'aménagement – Saliou Baïlo Cherif Bah

France Roussel / Sébastien Michaud,

2024-045 **ATTENDU QUE** conformément à la *Loi sur la gouvernance locale (L.N.-B. 2017, ch. 18)*, à la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment (LN-B de 2020, ch. 8)* et à tous les règlements applicables adoptés en vertu de ces lois, ainsi qu'à l'Arrêté de construction, le Conseil municipal peut nommer les inspecteurs des bâtiments pour le gouvernement local.

INSPECTION, AVIS ET ORDONNANCE

ATTENDU QUE l'inspecteur des bâtiments nommé par le Conseil municipal peut mener des inspections et exercer d'autres fonctions ou pouvoirs, notamment en rendant des avis et des ordonnances, selon les modalités prescrites et prévues dans la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, dans la *Loi sur la gouvernance locale*, dans la *Loi sur l'urbanisme (L.N.-B. 2017, ch. 19)*, dans l'Arrêté de construction, et dans tous les règlements applicables adoptés en vertu de la *Loi sur*

l'administration du Code du bâtiment et de la Loi sur la gouvernance locale.

PROCÉDURES

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur la gouvernance locale et de la Loi sur l'urbanisme, le Conseil municipal peut désigner toute personne habilitée à déposer ou entamer des procédures pour une infraction en vertu d'un arrêté municipal, entre autres relativement aux dénonciations;

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'urbanisme, le Conseil municipal peut désigner une personne pour déposer une demande auprès de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick ou d'un juge de cette cour, pour l'une quelconque des ordonnances visées dans la Loi sur l'urbanisme.

IL EST PAR CONSÉQUENT RÉSOLU QUE Saliou Baïlo Cherif Bah (inspecteur junior en bâtiments / agent d'aménagement) est par la présente autorisé et nommé afin d'intervenir pour le Conseil municipal et en son nom conformément aux lois, aux règlements d'application et aux arrêtés visés ci-dessus afin de mener des inspections pour pouvoir administrer ou appliquer lesdites lois, lesdits règlements d'application et lesdits arrêtés en vigueur.

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE Saliou Baïlo Cherif Bah (inspecteur junior en bâtiments / agent d'aménagement) est par la présente autorisé et nommé afin d'intervenir pour le Conseil municipal et en son nom conformément aux lois, aux règlements d'application et aux arrêtés visés ci-dessus afin de rendre des ordonnances ou des avis, de déposer des requêtes auprès de la Cour du Banc du Roi du Nouveau-Brunswick et de déposer des dénonciations auprès de la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick pour veiller à faire respecter lesdites lois, lesdits règlements d'application et lesdits arrêtés. Adopté

AFFAIRES COMMENCÉES

Aucun point à apporter.

AFFAIRES NOUVELLES

État Financier 2023

Lucie Nadeau, représentante de Nadeau Picard et Associés, présente les résultats financiers de la Municipalité régionale de Grand-Sault pour l'année 2023. Il s'agit des premiers états fusionnés, unissant ainsi Grand-Sault, Saint-André, Drummond ainsi que les DSL de Grand-Sault et Drummond.

Mme Nadeau souligne que la Municipalité régionale de Grand-Sault a réalisé un déficit consolidé de 2,1 millions selon les normes comptables du secteur public. Ce déficit résulte principalement de l'application de la norme comptable du secteur public, qui impose l'enregistrement d'une dépréciation. Cette année, l'amortissement, bien que non lié à des dépenses en espèces, s'est élevé à plus de 4,2 millions. Il est important de noter que la norme comptable du secteur public n'est pas celle utilisée quotidiennement par la municipalité, mais plutôt celle requise pour la préparation des états financiers conformément aux exigences de la province du Nouveau-Brunswick.

Au 31 décembre 2023, la Municipalité dispose dans son fonds de réserve 4,5 millions de dollars, dont 4 millions sont considérés comme des fonds affectés à l'achat d'immobilisations et aux avantages sociaux futurs des employés. La situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 montre une dette nette de 15,8 millions de dollars avec des actifs non financiers de 59 millions de dollars et un surplus accumulé de 54 millions de dollars.

Selon le fonds comptable, la municipalité a réalisé un surplus de 76 000 \$ dans le fonds général de fonctionnement et un surplus de 12 000 \$ dans le fonds de fonctionnement pour l'eau et les égouts, sur un budget de fonctionnement combiné de 18,7 millions de dollars.

En conclusion, Mme Nadeau souligne que la Municipalité régionale de Grand-Sault a une bonne situation financière, et que les fonds de réserve respectent les règlements provinciaux en vigueur. Le remboursement annuel de la dette représente environ 9% du budget de fonctionnement général, restant bien en dedans de la limite permise par la province, fixée à 20%.

Danny Soucy / Marcel Levesque,

2023-46 Que le conseil municipal accepte les états financiers se terminant le 31 décembre 2023 pour la Municipalité régionale de Grand-Sault, tels que présentés. Adopté

Arrêté P-2 Collecte et l'élimination des ordures

NB** Le conseiller Michaud déclare un conflit et quitte la salle à 19h41 et retourne à 19h43.

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté P-2, suivant les avis selon le paragraphe 15 (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*.

David Raines / France Roussel, que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté P-2, Arrêté réglementant la collecte et l'élimination des ordures, telle que lue. Adopté

Danny Soucy / Marcel Levesque, que le conseil municipal autorise la deuxième lecture de l'arrêté P-2, un arrêté réglementant la collecte et l'élimination des déchets. Adopté

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté P-2, suivant les avis selon le paragraphe 15 (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*.

Annie Deschênes / Danny Soucy, que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté P-2, Arrêté réglementant la collecte et l'élimination des ordures, telle que lue. Adopté

Mot du maire

Le maire souhaite une excellente Semaine nationale de la police à la Force policière de Grand-Sault ainsi qu'à la GRC qui dessert le quartier de Saint-André. Il exprime sa gratitude envers les policiers pour leur travail exceptionnel et leur dévouement.

Le maire félicite également le Groupe Gagnon Ornamental Works pour avoir remporté le prix Connexion Employeur, un honneur bien mérité qui souligne leur engagement exemplaire.

En souvenir de l'ancien conseiller Lee Chamberland, récemment décédé, ainsi que de Roger Devost, pompier volontaire pour la Ville de Grand-Sault, le maire invite à observer un moment de silence en leur hommage.

AUTRES

- Intervention du public

Janelle Laforge & Kailey Morin

Janelle Laforge et Kailey Morin proposent la construction d'un nouveau terrain de basketball à Grand-Sault. Elles expliquent les avantages qu'un tel projet apporterait à la municipalité, notamment en termes de promotion de l'activité physique et de création d'un espace communautaire pour les jeunes. Le maire les félicite pour leur initiative et les assure que le conseil prendra en considération leur demande et assurera un suivi avec elles.

Question de Luc Levesque (par écrit)

M. Levesque a demandé l'état d'avancement de la demande pour que le service de police municipal couvre toute la nouvelle municipalité de Grand-Sault. Le maire a répondu que le Conseil évalue actuellement la force policière pour identifier ses forces et les endroits à améliorer. Le principal défi est de trouver un emplacement adéquat pour le nouveau poste de police, conformément aux normes actuelles. En attendant, la municipalité continue de travailler avec la Force policière de Grand-Sault et la GRC. Le maire a assuré que le Conseil est pleinement engagé sur ce dossier et travaille activement pour trouver un site approprié afin de pouvoir desservir l'ensemble du territoire de la municipalité régionale de Grand-Sault.

M. Bérubé (en présentiel)

M. Bérubé a informé le conseil municipal que l'eau qu'il reçoit des services municipaux dans ses toilettes est bleue, ce qui l'inquiète quant à sa potabilité. Le directeur des opérations lui a indiqué que le dossier est en étude. Le maire a assuré à M. Bérubé que l'eau distribuée par la ville est potable et que les citoyens seraient informés en cas de contamination. Il a pris note de sa préoccupation et a promis qu'une personne se rendrait le voir.

M. Bérubé s'est également interrogé sur le suivi des consultations publiques de l'année dernière. Le maire a répondu que la planification stratégique lancée en mars 2024 est disponible à la réception de la municipalité et en ligne sur le site Web de la Municipalité.

- Intervention des médias

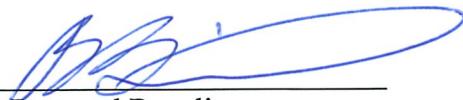
Il n'y a eu aucune intervention des médias.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue pour le mercredi 19 juin 2024, à 19 h 00, dans la salle Roland Lafrance.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseiller Michaud propose la clôture de la réunion à 20 h 00. Adopté



Bertrand Beaulieu,
Maire



Eric Gagnon
Greffier

MINUTES

MAY 15, 2024

GRAND FALLS

MEETING

A regular meeting of the Grand Falls Regional Municipality in New Brunswick was held at the Marcel Deschênes Building in the Roland Lafrance Room beginning at 7:00 p.m. on Wednesday, May 15th, 2024, following notices as required by law.

ATTENDANCE

His Honour the Mayor:

Bertrand Beaulieu

Councillors:

Annie Deschênes

Claudette Goguen Kavanaugh

Danny Soucy

David Raines

France Roussel

Josée Rioux Walker

Marcel Levesque

Mario Pelletier

Sébastien R. Michaud

as well as the CAO/Clerk, Eric Gagnon, and Deputy Clerk, Michelle Daigle.

ABSENCES

No absences

OPENING OF THE MEETING

The mayor warmly welcomed the participants present in the room, as well as those on social networks, to the monthly meeting of May, on this beautiful sunny evening.

DISCLOSURE OF INTEREST

Councillor Michaud declared a conflict under Agenda Item 8.2, concerning By-law P-2, and the mayor advised him to leave the room at that moment.

ADOPTION - AGENDA

David Raines / Claudette Goguen Kavanaugh,

2024-036 That the agenda be accepted as presented. Carried

ADOPTION – MINUTES

Claudette Goguen Kavanaugh / France Roussel,

2024-037 Councillor Raines advised that he should appear in the absences of the minutes since he was not present. That Municipal Council adopt the minutes of April 17, 2024. Carried

DRINKING WATER

The CAO reports that in the last few weeks, 27 drinking water analyses have been conducted in 23 different areas across the Grand Falls Regional Municipality, and that all the results are acceptable.

Annie Deschênes / Josée Rioux Walker,

2024-038 That drinking water analyses be received and classified. Carried

PILLARS OF INTERVENTIONS - MOTIONS AND REPORTS

Pillar – Economic Development

Councillor Levesque informed that a press release will be issued tomorrow to explain in detail the new incentive programs.

He reminds the public that the regulations in force concerning permit applications must be respected. Citizens can contact the Land Use Department team for more information. Permits are required for the installation of a pool, fence or shed, even if the latter has been purchased. Permit applications are available online or directly at the Land Use Department office.

During the month of April, 41 building permits were issued, bringing the total number of building permits issued since the beginning of 2024 to 84, for a cumulative estimated cost of nearly \$7.4 million. At the same time last year, we were at 51 permits, which represented a 65% increase, for a cumulative estimated cost of nearly \$2.7 million.

The Deputy Mayor mentioned that the Malobiannah Center opened its doors on May 11 and that the hours of operation are from 10:00 a.m. to 6:00 p.m. She thanks the employees who worked hard to prepare for the opening of the center and wishes everyone a good tourist season. Great improvements have been made to the municipal campground, which will open its doors on June 7. The new tourism website is now available at <https://tourismegrandsault.com/>.

She informs that the municipality has a problem with the unloading of grass clippings and reminds that it is forbidden to deposit grass clippings or any other garbage in the street, in a public place, on private property, as well as in waterways or other bodies of water within the municipality. Citizens can dispose of grass clippings, leaves or branches at the municipal garage located at 131 Industrial Street. Commercial companies should contact Northwest Sanitation directly to dispose of grass clippings or other residues.

Pillar – Community Development

Councillor Raines advises that this is the time of year when firefighters respond to grass fires. If you dispose of leaves and branches on your property, do so safely and make sure the province has not issued a burning ban.

The annual firefighters' competition will take place on June 8 in Drummond. They will welcome firefighters from the northwest of the province for this one-day event. The church service will begin at 9 a.m., followed by the parade and games in the afternoon. The banquet will begin at 5:30 p.m., followed by a dance open to the public.

Line painting and asphalt repair work has begun. Please note that there will be vehicles on the road, so drive safely in the municipality. Councillor Raines warned that with the good weather that has arrived, you have to be careful of pedestrians crossing. Drive carefully and be aware of pedestrians.

Coffee with a Cop: Come meet with the Grand Falls Police Force to meet with members of the Police Force and ask your questions. The sessions will take place next Tuesday from 11:30 a.m. to 12:30 p.m. and Saturday, May 25 from 10 a.m. to 11 a.m. in the Roland Lafrance room of the municipal building.

Pillar - Community Development

The last hockey tournament was a success with 28 teams participating from May 2 to 5. The ice season at CEPSC ends on May 16 and will resume at the end of August. Registration for various activities is open from 8:30 a.m. to 4:30 p.m., including the frolic and the summer camp. A new Aquafitness program will begin this summer. The senior baseball season will kick off on May 19 with a game between the McCain Cataractes and Rimouski at 2:00 p.m. Colebrook Trail Passes will be available for purchase soon. The Nouvel Envol group will organize a day of resourcing for

women on May 25 from 10:00 a.m. to 3:00 p.m. The bike rodeo will also take place on May 25 at 9:30 a.m., followed by a "Lucky Hats" evening at the SPCA La Vallée at 7 p.m. with prizes to be won.

Councillor Deschênes expresses her gratitude to all those who participated in the spring clean-up, removing a significant amount of litter from the streets, thus beautifying our environment. She also thanks the citizens who continue to maintain the cleanliness of the municipality. The winners of the Spring Cleaning were congratulated, including Grade 6 students from École Régionale de Saint-André, Grade 12 from Global Competencies and Grade 11 from Develop & Lead from John Caldwell School, who were rewarded with gift cards.

The local theater troupe, Les Grands Sautés, presents the play "Si Dieu le Veut" on Sunday, May 19 and Saturday, May 25 at 7:00 p.m. at the Richelieu Auditorium. Tickets are available at the Jean Coutu Pharmacy. The AGM of the Société culturelle régionale des Chutes will be held on Thursday, May 23 at 7:30 p.m. at the McCain Foyer. Members are invited to attend this event, where the shows of the 2024-2025 program will be unveiled.

Canada's Circus Spectacular will be in Grand Falls on Friday, June 21 with two performances at 4:30 p.m. and 7:30 p.m. and tickets are available online. The link will be shared on the Facebook page *Recreation E&P Sénéchal Center*.

Councillor Pelletier announced the official opening of the Golf Club for the season on May 2nd, thanking the maintenance employees for their preparatory work. Thanks to their efforts, the field opened earlier than usual. Weekly activities will begin in June, with 13 tournaments planned. Councillor Pelletier wishes all golfers a great season.

The mayor expresses his astonishment at the fact that, in 2024, some individuals continue to throw waste in public spaces. He reminds residents of the importance of good citizenship and community pride by encouraging residents to take home their garbage and dispose of it responsibly.

Pilar – Governance

This pillar has nothing to contribute this evening.

2024-11 Program Policy - Incentive measures – Water and sewer

Marcel Levesque / Josée Rioux Walker,

2024-039 That the municipal council adopt the program policy entitled “Incentive measures – Water and sewer”, as presented. Carried

2024-12 Program Policy – Incentive measures – Commercial & industrial businesses

Marcel Levesque / Sébastien Michaud,

2024-040 That the municipal council adopt the program policy entitled “Incentive measures – Commercial and industrial businesses”, as presented. Carried

2024-13 Program Policy – Incentive measures – Housing Units

Marcel Levesque / Mario Pelletier,

2024-041 That municipal council adopt the program policy entitled “Incentive Measures – Housing Units”, as presented. Carried

Roof Replacement – Town Hall - Project no. 26194-NR23-031SP

Sébastien Michaud / Mario Pelletier,

2024-042 That the municipal council accepts the lowest bid to replace the roof of the Town Hall building, received from A-Tech Roofing Ltd. in the amount of \$218,735 plus taxes. Carried

Other submissions received:
Atlantic Roofers Ltd. – \$292,750 plus taxes
Flynn Canada Ltd. – \$304,500 plus taxes

Roof Replacement – Municipal Garage – Project no. 26195-NR23-032SP

Sébastien Michaud / Josée Rioux Walker,

2024-043 **That the municipal council accepts the lowest bid to replace the roof of the municipal garage, received from A-Tech Roofing Ltd. in the amount of \$253 780 plus taxes. Carried**

Other submissions received:
Flynn Canada Ltd. – \$329,900 plus taxes
Atlantic Roofers Ltd. – \$370,100 plus taxes

Human Ressources

Claudette Goguen Kavanaugh / Marcel Levesque,

2024-044 **That the Grand Falls Municipal Council hires Rick Blouin as Chief of Police for the Grand Falls Police Force in accordance with section 11, (1) (a) of the Police Act, with salary according to the salary scale, benefits according to policy 2006-10 and applicable working conditions as of May 25th, 2024. Carried**

The mayor introduces Mr. Blouin, the new Chief of Police for Grand Falls, who has held the position of Deputy Chief since February 2023. With more than 25 years of experience in law enforcement at various levels of government, Mr. Blouin is known for his visionary spirit, exemplary commitment and deep respect for the law. These qualities will be of great value to the police force and to our municipality.

The mayor expressed his appreciation for the work, professionalism and dedication of the current Chief, Suzanne Themens, who will soon be retiring. He announced that a formal tribute in his honour will take place next month.

Appointment as Junior Building Inspector / Development Officer – Saliou Baïlo Cherif Bah

France Roussel / Sébastien Michaud,

2024-045 **WHEREAS by virtue of the Local Governance Act, S.N.B. 2017, c. 18, and all applicable regulations adopted under it, the Building Code Administration Act, S.N.B. 2020, c. 8, and all applicable regulations adopted under it, and the Building By-Law, Council may appoint building inspectors for the local government.**

INSPECTION, NOTICE AND ORDER

AND WHEREAS a building inspector appointed by Council, may perform inspections and any other duties or powers, including but not limited to issuing Notices and Orders, as prescribed and provided for in the Building Code Administration Act, the Local Governance Act, the Community Planning Act, S.N.B. 2017, c.19, the Building By-Law, and all applicable regulations adopted by virtue of the Building Code Administration Act and the Local Governance Act.

PROCEEDINGS

AND WHEREAS by virtue of the Local Governance Act and the Community Planning Act, Council may designate any person in whose name proceedings for an offence under a by-law, including but not limited to information, may be laid, or commenced; and,

AND WHEREAS by virtue of the Community Planning Act, Council may designate a person for the purpose of making an application to The Court of King's Bench of New Brunswick, or a judge of that court, for any of the orders described in the Community Planning Act.

NOW THEREFORE BE IT RESOLVED THAT Saliou Baïlo Cherif Bah (Junior Building Inspector/ Development Officer) is hereby authorized and appointed to act for and on Council's behalf pursuant to Acts, regulations and By-Laws referenced above, to conduct inspections for the purposes of administering or enforcing applicable Acts, regulations and By-Laws referenced above.

BE IT FURTHER RESOLVED THAT Saliou Baïlo Cherif Bah (Junior Building Inspector/ Development Officer) is hereby authorized and appointed to act for and on Council's behalf pursuant to the Acts, regulations and By-Laws referenced above, to issue Orders or Notices, make applications to The Court of King's Bench of New Brunswick, and lay Information with the Provincial Court of New Brunswick, to ensure compliance with Acts, regulations and By-Laws referenced above. Carried

UNFINISHED BUSINESS

No items to address.

NEW BUSINESS

2023 Financial Statement

Lucie Nadeau, representative of Nadeau Picard and Associates, presents the financial results of the Grand Falls Regional Municipality for the year 2023. These were the first financial statements to be merged, uniting Grand Falls, Saint-André, Drummond and the LSDs of Grand Falls and Drummond.

Ms. Nadeau points out that the Grand Falls Regional Municipality had a consolidated deficit of \$2.1 million according to public sector accounting standards. This deficit is mainly due to the application of the public sector accounting standard, which requires the recording of an impairment. This year, depreciation, although not related to cash expenses, amounted to more than \$4.2 million. It is important to note that the public sector accounting standard is not the one used on a daily basis by the municipality, but rather the one required for the preparation of the financial statements in accordance with the requirements of the Province of New Brunswick.

As of December 31, 2023, the Municipality has \$4.5 million in its reserve fund, of which \$4 million is considered to be funds allocated to the purchase of capital assets and employee future benefits. The municipality's financial position as of December 31, 2023, shows a net debt of \$15.8 million with non-financial assets of \$59 million and an accumulated surplus of \$54 million.

According to the accounting fund, the municipality realized a surplus of \$76,000 in the general operating fund and a surplus of \$12,000 in the operating fund for water and sewer, out of a combined operating budget of \$18.7 million.

In conclusion, Ms. Nadeau points out that the Grand Falls Regional Municipality is in a good financial situation, and that the reserve funds comply with the provincial regulations in force. Annual debt repayment represents about 9% of the general operating budget, remaining well within the limit allowed by the province, set at 20%.

Danny Soucy / Marcel Levesque,

2023-46

That Municipal Council accept the financial statements ending December 31, 2023 for the Grand Falls Regional Municipality, as presented. Carried

By-law P-2 Collection and disposal of garbage

NB** Councillor Michaud declared a conflict and left the room at 7:41 p.m. and returned at 7:43 p.m.

The Deputy Clerk gave the first reading in title of By-law P-2, as advised under subsection 15(3) of the *Local Governance Act*.

David Raines / France Roussel, that Municipal Council adopt the first reading of By-law P-2, By-law Regulating the Collection and Disposal of Garbage, as read. Carried

Danny Soucy / Marcel Levesque, that Municipal Council authorize the second reading of By-law P-2, a by-law regulating the collection and disposal of garbage. Carried

The Deputy Clerk gave second reading in title to By-law P-2, following notices under subsection 15(3) of the *Local Governance Act*.

Annie Deschênes / Danny Soucy, that the Municipal Council adopt the second reading of By-law P-2, By-law regulating the collection and disposal of garbage, as read. Carried

A word from the mayor

The mayor wishes the Grand Falls Police Force and the RCMP serving the Saint-André neighbourhood an excellent National Police Week. He expresses his gratitude to the police officers for their exceptional work and dedication.

The mayor also congratulates Groupe Gagnon Ornamental Works for winning the Employer Connect Award, a well-deserved honor that highlights their exemplary commitment.

In memory of former Councillor Lee Chamberland, who recently passed away, as well as Roger Devost, volunteer firefighter for the Town of Grand Falls, the Mayor invites you to observe a moment of silence in their honor.

OTHER

- Public Intervention

Janelle Laforge & Kailey Morin

Janelle Laforge and Kailey Morin are proposing the construction of a new basketball court in Grand Falls. They explain the benefits that such a project would bring to the municipality, particularly in terms of promoting physical activity and creating a community space for young people. The mayor congratulated them on their initiative and assured them that council would take their request into consideration and follow up with them.

Question from Luc Levesque (in writing)

Mr. Levesque asked about the status of the request for the municipal police service to cover the entire new municipality of Grand Falls. The mayor responded that Council is currently evaluating the police force to identify its strengths and areas for improvement. The main challenge is to find a suitable location for the new police station, in accordance with current standards. In the meantime, the municipality continues to work with the Grand Falls Police Force and the RCMP. The mayor assured that Council is fully committed to this file and is actively working to find a suitable site to serve the entire territory of the Grand Falls Regional Municipality.

Mr. Bérubé (in-person)

Mr. Bérubé informed the municipal council that the water he receives from municipal services in his toilets is blue, which worries him about its drinkability. The director of operations told him that the file is being studied. The mayor assured Mr. Bérubé that the water distributed by the municipality is drinkable and that citizens would be informed in the event of contamination. He took note of his concern and promised that someone would come to see him.

Mr. Bérubé also questioned the follow-up to last year's public consultations. The mayor responded that the strategic plan launched in March 2024 is available at the Municipality's reception desk and online on the Municipality's website.

- Media intervention

There was no media intervention.

DATE OF THE NEXT MEETING

The next meeting is scheduled for Wednesday, June 19, 2024, at 7:00 p.m., in the Roland Lafrance room.

CLOSING OF THE MEETING

Councillor Michaud moved that the meeting be closed at 8:00 p.m. Carried

Bertrand Beaulieu,
Mayor

Eric Gagnon,
Clerk